



Pessac, le 15 décembre 2020

Le Directeur

Mesdames et Messieurs,
Chères et chers Collègues,
Chères étudiantes et chers étudiants,

La rentrée du 2^e semestre, prévue le 4 janvier 2021 se déroulera dans un contexte encore (et je le regrette) marqué fortement par l'actualité de la pandémie et des mesures sanitaires qui s'imposent aux établissements relevant du Ministère de l'Enseignement, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

À ce jour, et dans l'attente des informations de notre tutelle en cours d'arbitrage au niveau gouvernemental, je propose, en accord avec la Direction des études et les services concernés de l'établissement, le calendrier de reprise suivant :

- Du **lundi 4 janvier au vendredi 22 janvier 2021**, tous nos enseignements en formation initiale (conférences de méthode, cours, séminaires) resteront dispensés à distance faute d'être autorisés à accueillir sans restriction les étudiant·e·s dans l'enceinte de l'établissement. Toutefois, la bibliothèque reprendra ses activités selon les horaires proposés lors de la semaine de révision du mois de décembre (soit de 10 h à 17 h sur réservation via l'application Affluences). Un amphi de repli surveillé sera également proposé en cas de besoin ;
- **À partir du lundi 25 janvier 2021**, et sous réserve des évolutions de la situation sanitaire et des consignes du MESRI, nous proposerons une reprise progressive des activités d'enseignement en présentiel selon deux scénarios :
 - soit le scénario proposé à la rentrée de septembre dernier avec un principe de présence alternée par demi-groupe de conférences de méthode (les cours magistraux restant à distance en raison des jauges imposées par nos autorités de tutelle) ;
 - soit un assouplissement de ce scénario avec la possibilité d'organiser les conférences de méthode sans principe d'alternance. Dans ce dernier cas de figure, que je souhaiterais avec la Direction des études privilégier :
 - Tou·te·s les étudiant·e·s retrouveraient le chemin quotidien de l'établissement pour y suivre ensemble leurs conférences de méthode ;
 - Les activités sportives reprendraient également dès le 25 janvier dans le respect des consignes sanitaires afférentes à ce type d'activités ;
 - La bibliothèque ouvrirait également à partir du 25 janvier selon ses horaires normaux, soit de 8 h à 19 h 30 ;
 - Nous sommes très conscients que la reprise des activités associatives est très attendue par tous les élèves. Nous partageons ce vœu et ferons en sorte, toujours en fonction des consignes de sécurité sanitaire qui nous seront imposées, que la vie associative puisse retrouver dans les meilleurs délais un caractère normal conforme à sa richesse et à sa diversité à Sciences Po Bordeaux.
- Pour ce qui est de la reprise du **22 février 2021** (soit juste après les vacances d'hiver), une réflexion sera menée avec la Direction des études et l'ensemble des services concernés pour assouplir encore les conditions de diffusion de nos enseignements. Je ne manquerai pas de vous en informer dès que l'évolution de la situation sanitaire le permettra.





Le Directeur

La Foire aux questions (**FAQ**) mise en œuvre à la fin du mois d'octobre dernier permettra d'actualiser ces différents points et de les compléter en fonction de l'évolution de la situation et des consignes afférentes.

Il va de soi que **ces modalités de fonctionnement pédagogique demeurent à ce jour conditionnées aux évolutions de la situation sanitaire** et aux autorisations que nous recevrons de notre tutelle. Le respect des gestes barrières restera bien sûr une stricte obligation afin d'éviter que le brassage de public induit ne provoque une détérioration de la situation sanitaire. Pour ce qui concerne la formation continue et les activités de recherche, la reprise en présentiel sera appréciée au cas par cas pendant les deux premiers mois de l'année.

Je vous rappelle enfin que vous pouvez télécharger l'application TousAntiCovid qui permet à son utilisateur d'être alerté ou d'alerter les autres en cas d'exposition à la Covid-19, tout en ayant accès à des informations factuelles et pratiques concernant l'épidémie. L'utilisation de l'application est fondée sur le volontariat et chaque utilisateur est libre de l'activer ou de la désactiver au gré des situations.

J'espère que ces informations permettront à chacune et à chacun d'avoir une **visibilité** sur nos conditions de fonctionnement dans les premiers mois de l'année à venir. Les propositions formulées permettent de garantir la **continuité** de nos activités tout en restant prudents et flexibles. Il s'agit pour l'ensemble des services de l'établissement de trouver le bon équilibre entre le souci de préserver notre **sécurité** collective et la volonté de tracer des perspectives de reprise qui permettent aux étudiant-e-s et aux personnels d'envisager un retour vers une forme normalisée de fonctionnement à laquelle nous aspirons toutes et tous. Si les directives gouvernementales venaient à changer, notamment en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, notre protocole de reprise d'activité sur site serait bien sûr également ajusté en conséquence dès que nécessaire.

Pour conclure ce nouveau courrier, je formule le vœu que la période de vacances qui s'annonce vous permette de vous reposer et de profiter des vôtres dans le respect des règles qui s'imposent à nous pour notre bien-être futur.

Avec mes salutations les plus cordiales.

Yves Déloye

